

# Ensemble, imposons le progrès social !

Depuis des mois, le Medef revendique et obtient chaque jour davantage contre les droits sociaux des salariés, des chômeurs et des retraités.

Avant que le Président de la République ne propose à Pierre Gattaz un nouveau « deal » les engageant eux seuls, le grand patronat avait déjà gagné :

- un « chèque en blanc » de 20 milliards d'euros de crédit d'impôt compétitivité emploi ;
- une loi dite « Sécurité de l'emploi » qui sécurise juridiquement les licenciés et restreint les droits des salariés ;
- la poursuite de la politique de gel des salaires des fonctionnaires et du Smic ;
- le report au 1<sup>er</sup> juillet 2014 de la loi contraignant les entreprises à ne plus faire travailler leurs employés à temps partiel moins de 24 heures par semaine.

## Pour quel bilan social ...

- Le **chômage** a continué sa progression massive tout au long de l'année 2013 ;
- Pour **sept emplois détruits**, un seul est créé, dans des secteurs tels que celui de l'industrie métallurgique ;
- Près de **9 millions de personnes** désormais vivent **sous le seuil de pauvreté**, avec moins de 980 euros par mois... Un record depuis 1997 !

## ... Et quel bilan économique ?

- à 0,3 %, la **croissance** flirte dangereusement avec le **zéro pointé** ;
- le **déficit commercial** de la France se poursuit pour la 11<sup>e</sup> année, atteignant 61 milliards d'euros ;
- l'année 2013 a été une année record... **avec plus de 63 000 faillites d'entreprises** !

**Le « Pacte » dit « de responsabilité » est un nouveau cadeau d'au moins 30 milliards d'euros** aux grands groupes et à leurs actionnaires, en même temps qu'un **nouveau coup porté** contre le financement solidaire de la protection et de la Sécurité sociales, fiscalisant le financement des allocations familiales.

Le Medef l'a clairement annoncé : il n'y aura aucune contrepartie.

Plus encore : il ose exiger un moratoire des lois et décrets sur la pénibilité, l'apprentissage, les stages, les contrats de génération pour les PME, la consultation du comité d'entreprise en cas de reprise d'une société...

**Agissons pour un changement de politique économique et sociale.**

**Il est capital de gagner une autre répartition des richesses pour le progrès social !**

**RÉPARTIR  
AUTREMENT,  
ÇA C'EST  
CAPITAL**

## Il est urgent :

- d'**augmenter les salaires** dans le privé et le public, à commencer par le Smic gelé depuis six ans ;
- de **développer l'emploi** dans le public et le privé ;
- de **pérenniser et étendre notre protection sociale**. Les allocations familiales, comme la branche maladie et vieillesse, doivent continuer à être financées par les cotisations sociales !
- d'**investir massivement** dans les services publics et la fonction publique pour **répondre aux besoins économiques et sociaux**.

## Pour sortir de l'austérité et ouvrir une nouvelle période de progrès social, exigeons ensemble :

- **la remise à plat de l'ensemble des aides publiques aux entreprises** : conditionnons-les à l'investissement dans l'emploi, la recherche, l'innovation, les salaires et la formation ; supprimons les aides inefficaces dans ces domaines (200 milliards d'argent public subventionnent chaque année 5 millions d'emplois dans le privé !)
- **une loi favorisant l'investissement productif** plutôt que la distribution de dividendes aux actionnaires (203 milliards ont été distribués en 2012 aux actionnaires !)
- **la suppression des aides fiscales et sociales aux entreprises et aux branches qui utilisent massivement l'emploi précaire**, ne respectent pas l'égalité salariale et professionnelle, et/ou pratiquent des salaires sous le Smic ;
- **l'augmentation des moyens financiers accordés à la Banque Publique d'Investissement** afin d'investir dans la recherche, la production, l'emploi et la formation, notamment en direction des PME et des territoires.

**Pour sortir de la crise et du chômage de masse, il est nécessaire de changer de cap !**

**Ne laissons pas le Medef gérer les affaires du pays !**

**Prenons nos affaires en mains et agissons pour imposer le progrès social !**

**Dans le prolongement de la journée d'action interprofessionnelle du 6 février 2014, soyons dans l'action, partout en France, le 18 mars prochain, et à l'occasion de la journée d'action européenne, le 4 avril.**

**Vous ne voulez pas en rester là ! Ensemble, dans le syndicat, nous serons plus forts.**

### Bulletin de contact et de syndicalisation

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Courriel : .....

Age : ..... Profession : .....

Entreprise (nom et adresse) : .....



Bulletin à renvoyer à La CGT, espace Vie syndicale, case 5-1, 263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex,  
téléphone : 01 55 82 81 94, fax : 01 48 51 51 80, courriel : orga@cgt.fr. **Vous pouvez aussi adhérer en ligne sur [www.cgt.fr](http://www.cgt.fr)**